

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : _____ Dossier complet le : _____ N° d'enregistrement : _____

1. Intitulé du projet

Diversification de l'activité du Quai CARUE (zone n°4)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SEA-invest Rouen SARL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Monsieur Gérald LANGLOIS, Président

RCS / SIRET 4 4 4 | 4 2 5 | 3 3 4 | 0 0 0 | 2 | 6 | Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1°a)	ICPE soumise à Autorisation pour la rubrique 2716 (Installation de transit de déchets non dangereux non inertes) : volume maximal susceptible d'être stocké 45 000 m3.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

SEA-invest Rouen est aujourd'hui autorisé à exploiter sur le quai Carue (zone n°4) une plateforme de stockage et de transit pour les matériaux suivants (arrêté préfectoral du 29 novembre 2016) :

- 180 000 m3 de bois ou matériaux combustibles analogues (rubrique 1532 - autorisation) ;
- Produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes sur une surface de 28 110 m² (rubrique 2517 - autorisation) ;
- 100 000 m3 de charbon, de pet de coke ou de coke (rubrique 4801 - enregistrement) ;
- Stockage de solides divers en vrac ;
- Poste de chargement / déchargement de liquides en vrac.

Afin de diversifier ses activités, SEA-invest Rouen souhaite se donner la possibilité d'utiliser la zone du Quai CARUE pour stocker : 25 000 t de déchets non dangereux non inertes, constitués essentiellement des terres polluées (rubrique 2716 - autorisation), des céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des poussières inflammables en vrac dans un silo plat (rubrique 2160 - silo plat > 15 000 m3 - régime d'enregistrement)

C'est la polyvalence des stockages qui est recherchée par SEA-invest et ces stockages seront créés en réduction des stockages sans extension du site.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette diversification est de répondre à la demande de clients pour des trafics à venir et développer une activité pouvant potentiellement représenter 15 % de l'activité globale de SEA-invest Rouen.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun stockage de déchets non dangereux non inertes ne sera effectif avant que les travaux d'aménagement de la zone de stockage de terres polluées (dont la collecte des eaux pluviales de cette zone) ne soient réalisés.

De la même manière, aucun stockage de produits agro alimentaires ne sera effectif avant la construction du silo plat ne soient finalisés.

Les travaux seront réalisés conformément à la réglementation en termes de sécurité et de respect et protection de l'environnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les terres polluées, livrées par barge et expédiées par navire à raison d'une rotation par semaine, seront (dé)chargées au moyen d'une grue autonome 50T directement dans la zone de stockage dédiée.

Le stockage de terres polluées sera réalisé dans une zone dédiée, délimitée au moyen de stomo béton ou autre permettant la collecte des eaux de ruissellement de la zone. Elles seront collectées jusqu'à une cuve de stockage de 40 m³. Elles seront ensuite évacuées par une entreprise spécifique pour être traitées en tant que déchet sur des filière adaptée.

Les céréales et autres grains, de type tourteaux de colza ou soja, seront stockés dans un silo plat couvert, conforme à l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012, rempli par choulage. Les livraisons seront réalisées par camion alors que les expéditions se feront par camions ou navires/barges. Les tas de stockage seront notamment surveillés par le personnel et un système de contrôle de la température.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'extension d'activité d'un site actuellement sous le régime de l'autorisation qui devrait générer une procédure d'autorisation au titre des ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Stockage de terres polluées :	
Longueur maximale - Largeur maximale - Hauteur maximal	105 m - 35 m - 6 m
Volume maximal	14 000 m3 - 25 000 t
Silo plat :	
Longueur maximale - Largeur maximale - Hauteur maximal	150 m - 40 m - 6 m
Volume maximal	30 600 m3 (3 cases de 1700 m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Boulevard Maritime
76 530 GRAND COURONNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°21'45"N Lat. 00°59'42"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Installation de stockage et de transit de biomasse, charbon et produits inertes, autorisée par arrêté préfectoral du 29 novembre 2016.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe dans un ZRE souterraine validée : la ZRE de l'Albien (Code : 03001). (Aucun rejet ni prélèvement dans les milieux souterrains).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2300123 - Boucle de la Seine - 200 m à l'ouest du site FR2310044 - Estuaire et marais de la basse Seine - 200 m à l'ouest du site
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Domaines rouennais de la boucle de Roumare à Hautot-sur-Seine, Sahurs, Val-de-la-Haye" (n°76214000), "Pierre d'Etat" à Petit Couronne (n°76080000), et "Le château de Robert le Diable" à Moulineaux (n°76114000), à minimum 300 m du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diversification d'une activité industrielle, sur un site industriel existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diversification d'une activité industrielle, sur un site industriel existant : stockage de déchets moins pulvérulents que ce pour quoi le site est aujourd'hui autorisé (charbon par exemple). Récupération des eaux de ruissellement pour évacuation et traitement en tant que déchet : absence de rejet aqueux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diversification d'une activité industrielle, sur un site industriel existant : stockage de déchets moins pulvérulents que ce pour quoi le site est aujourd'hui autorisé (charbon par exemple). Récupération des eaux de ruissellement pour évacuation et traitement en tant que déchet : absence de rejet aqueux.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Grand Couronne est notamment concernée par le PPRI de la Vallée de la Seine – boucle de Rouen. Une petite zone en bord de quai à l'extrémité nord du site du Quai CARUE est située en zone bleue (zone de contraintes plus faibles comportant principalement des prescriptions : Compte tenu de l'altitude moyenne de la zone d'étude (10 m), les conditions d'aménagement du PPRI sont respectées et le risque d'inondation peut être écarté pour la zone d'étude). Le reste du site se situe dans une zone non impactée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stockage de substances non dangereuses situé dans un site industriel déjà autorisé pour des stockages de charbon ou de biomasse, lui-même implanté dans une zone industrielle.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les habitations les plus proches sont situées à plus de 250 m sur la commune de Hautot-sur-Seine en face du site, sur la rive droite de la Seine. Les habitations les plus proches sur la commune de Grand Couronne sont situées à environ 750 m à l'est/ du site, dans le centre ville. Les premières habitations situées sous les vents dominants sont à environ 3 km au nord-est du site, sur la commune de Petit Couronne.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les livraisons et expéditions s'effectueront par bateaux ou barges, comme c'est déjà le cas pour les stockages actuellement autorisés et auxquels se substitueront les nouveaux stockages (terres polluées et céréales/grains) objet du présent projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La manutention liée aux nouveaux stockages sera source de bruit, cependant, celle-ci ne sera pas plus importante que celle déjà occasionnée par les stockages actuellement autorisés et auxquels se substitueront les nouveaux stockages (terres polluées et céréales/grains) objet du présent projet.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seuls les tas de terres polluées pourraient potentiellement émettre des odeurs, cependant, la rotation hebdomadaire prévue au projet limitera les émissions d'odeurs potentielles.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La manutention liée aux nouveaux stockages sera source de vibrations cependant, celles-ci ne seront pas plus importantes que celles déjà occasionnées par les stockages actuellement autorisés et auxquels se substitueront les nouveaux stockages (terres polluées et céréales/grains) objet du présent projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site sera éclairé, essentiellement par les moyens de manutention (portiques, engins...), la nuit seulement en cas d'activité, comme c'est déjà le cas dans le cadre de l'autorisation actuelle.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets atmosphériques diffus (poussières, CO, CO2 et NOx) liés aux stockages (moindres que dans le cadre de l'autorisation actuelle avec le stockage de charbon) : non toxiques et dans un environnement industriel (éloignement des premières habitations).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Récupération des eaux de ruissellement pour évacuation et traitement en tant que déchet : absence de rejet aqueux.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Récupération des eaux de ruissellement pour évacuation et traitement en tant que déchet, par une entreprise spécialisée, en filière adaptée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projets ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale de 2015 à 2017, sur un rayon de 5 km autour du site :

- Mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale de la Métropole Rouen Normandie avec la déclaration d'utilité publique du projet de contournement est de Rouen - Liaison A28-A13
- Grand-Couronne - Demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage et de transit à l'air libre de biomasse, de charbon et de produits inertes présentée par la société SEA INVEST (Autorisation du site objet du présent projet : absence de cumul car non simultanéité des projets)
- Grand-Quevilly - Demande d'autorisation d'exploiter relative à une unité de production d'une solution aqueuse de thiosulfate d'ammonium présentée par la société TESSENDERLO KERLEY FRANCE
- Schémas départementaux des structures des exploitations de cultures marines - Seine-Maritime
- Révision du POS de Quevillon
- Aménagement du "Clos du Père Jules" à Grand Quevilly

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Collecte des eaux de ruissellement sur les tas de terres polluées pour évacuation et traitement comme déchet : rejets aqueux potentiellement pollués dans le milieu récepteur (Seine) évité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en la diversification des stockages autorisés sur le site. Les matières ajoutées sont non dangereuses et ne présentent pas de nuisances supplémentaires par rapport à la configuration actuelle du site.

Le projet n'est pas associé à une extension de surface du site et se situe en zone industrielle portuaire, éloigné des zones naturelles et des premières habitations.

Les rejets seront maîtrisés et n'auront pas d'impact sur le milieu naturel (pas de rejet en Seine).

Les risques en cas de situation accidentelle seront étudiés dans le cadre de l'étude de dangers de la demande d'autorisation. En conséquence, l'exploitant estime que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Grand Couronne

le:

2/06/2012

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

